



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Utiliser ce formulaire pour inscrire 2 personnes.

TITRE DU COURS	LIEU	COÛT	N ^o GROUPE
Coexploitation cédants-relève	Saint-Hyacinthe	225 \$ / entreprise	3SA1605

IDENTIFICATION Tous les champs sont obligatoires – Écrire en lettres moulées

Participants - Les personnes inscrites doivent être celles qui suivront la formation!

1 ^{er}) Prénom		Nom	
Adresse		C.P.	App.
Ville	Province	Code postal	
Téléphone	Cellulaire	Date de naissance	
Courriel			

2 ^e) Prénom		Nom	
Adresse		C.P.	App.
Ville	Province	Code postal	
Téléphone	Cellulaire	Date de naissance	
Courriel			

INSCRIPTION	PAIEMENT	PROCÉDURE
Poste	Chèque Mandat poste	<ul style="list-style-type: none"> Émettre le paiement à l'ordre du <u>ministre des Finances</u> Chèque postdaté refusé (paiement prélevé à l'inscription)
	Facturation à l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Compléter aussi le bas de ce formulaire d'inscription
Télécopieur ou Courriel	Facturation à l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Compléter aussi le bas de ce formulaire d'inscription



COORDONNÉES D'ENTREPRISE

À compléter pour la facturation à l'entreprise

Nom d'entreprise :

Nom du responsable (*en lettres moulées*) :

Adresse

C.P.

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Courriel

Signature du responsable

Date

POUR NOUS JOINDRE

ITA, campus de Saint-Hyacinthe
Service de la formation continue
3230, rue Sicotte, C.P. 70
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450 778-6504, poste 6201
Sans frais : 1 888 353-8482, poste 6201
Télécopieur : 450 778-4967
Courriel : formation.continue@mapaq.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fermeture de l'inscription

- Inscription fermée 5 jours ouvrables avant le début d'une formation. L'information est disponible pour chacun des groupes sur le portail Web.

Période de confirmation

- Dans les 14 jours précédant le début de la formation :
 - la décision du départ ou de l'annulation est affichée sur le portail Web;
 - un courriel avisant de la décision est transmis aux participants inscrits.
- L'Institut se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscriptions est insuffisant ou pour des raisons hors de son contrôle, sans autre responsabilité que de rembourser les frais d'inscription.

Annulation d'inscription et conditions de remboursement

- Pour être remboursé, la demande d'annulation d'une inscription doit :
 - être **faite par écrit** (courriel ou poste);
 - être **reçue 14 jours civils** avant la date de début de la formation.
- Aucun remboursement accordé si ces conditions ne sont pas respectées.

Politique de paiement

- Le paiement sera prélevé au moment de votre inscription. Les chèques postdatés seront refusés.
- Aucune place n'est réservée sans le paiement des droits d'inscription.

Reçu d'inscription

- Un reçu sera généré automatiquement lors de votre inscription sur le portail Web.
- Pour les autres modes d'inscription, un reçu sera envoyé par courriel.